



La Centrale des Moins Mobiles

UNIPSO, le 1^{er} décembre 2011



Wallonie



Présentation de Taxistop

A.S.B.L. fondée en 1978

Professionalisation et sécurisation de l'autostop

Leitmotiv : *Faire plus avec moins*

Mission actuelle et principale : *promotion du covoiturage auprès de différents publics*



Wallonie



Présentation de Taxistop

Le covoiturage :

Carpoolplaza : domicile-travail - **Eurostop**: vers les vacances - **Eventpool**: vers un évènement sportif ou culturel – **Schoolpool**: vers l'école

Autres services :

Centrale des Moins Mobiles - Bed & Breakfast -
Echange de maisons - Gardiennage de maisons -
Cambio carsharing



Wallonie



Contexte

Le projet de CMM a démarré en Flandre en 1982

Répond à une demandes des administrations communales et CPAS

Service de mobilité sociale mettant en avant le concept de cohésion sociale



Wallonie



Contexte

Intérêt non négligeable du système si l'on tient compte du vieillissement de la population et de l'offre des transports publics

Succès de masse en Flandres : 85% des communes sont affiliées

Et pourtant en Wallonie : démarrage difficile alors qu'il y a un énorme potentiel



Wallonie



Description du projet

Le BUT d'une Centrale des Moins Mobiles est de

↳ **Permettre aux personnes dites «Moins Mobiles» de sortir de leur isolement social**

↳ **Comment? Par le soutien de chauffeurs bénévoles**



Wallonie



L'utilisateur

Deux conditions pour être membre :

1) Disposer de revenus limités, max 2 fois le RIS:

- cohabitants: $2 * € 503,39$
- isolés: $2 * € 755,08$
- famille monoparentale avec enfants: $2 * € 1006,78$

2) Être moins mobile



Wallonie



L'utilisateur

Une condition pour le trajet:

Ne pas pouvoir accéder aux transports en commun facilement pour le trajet en question

(également difficultés temporaires de déplacement , ex: époux à l'hôpital, épouse n'a pas le permis)



Wallonie



L'utilisateur

Pour quelles destinations?

Le transport se fait généralement pour des raisons sociales: visite familiale, courses, démarches administratives à la commune, ...

Les demandes se font toujours minimum 2 jours ouvrables à l'avance par téléphone à la centrale



Wallonie



Le chauffeur

- Il effectue une activité non rémunérée
→ rétribution jusqu'à 0,30 €/km
- Il doit avoir des temps libres
- Il possède sa propre voiture
- Il possède une assurance en ordre
- Il doit être joignable par téléphone



Wallonie



Les trajets

Les trajets effectués dans le cadre de la Centrale des Moins Mobiles ne se limitent pas à l'entité de la commune



Wallonie





Les CMM aujourd'hui:

280 928 trajets en
2010

=

770 trajets par jour
et

19 551 kms par jour

28.309 membres en 2010

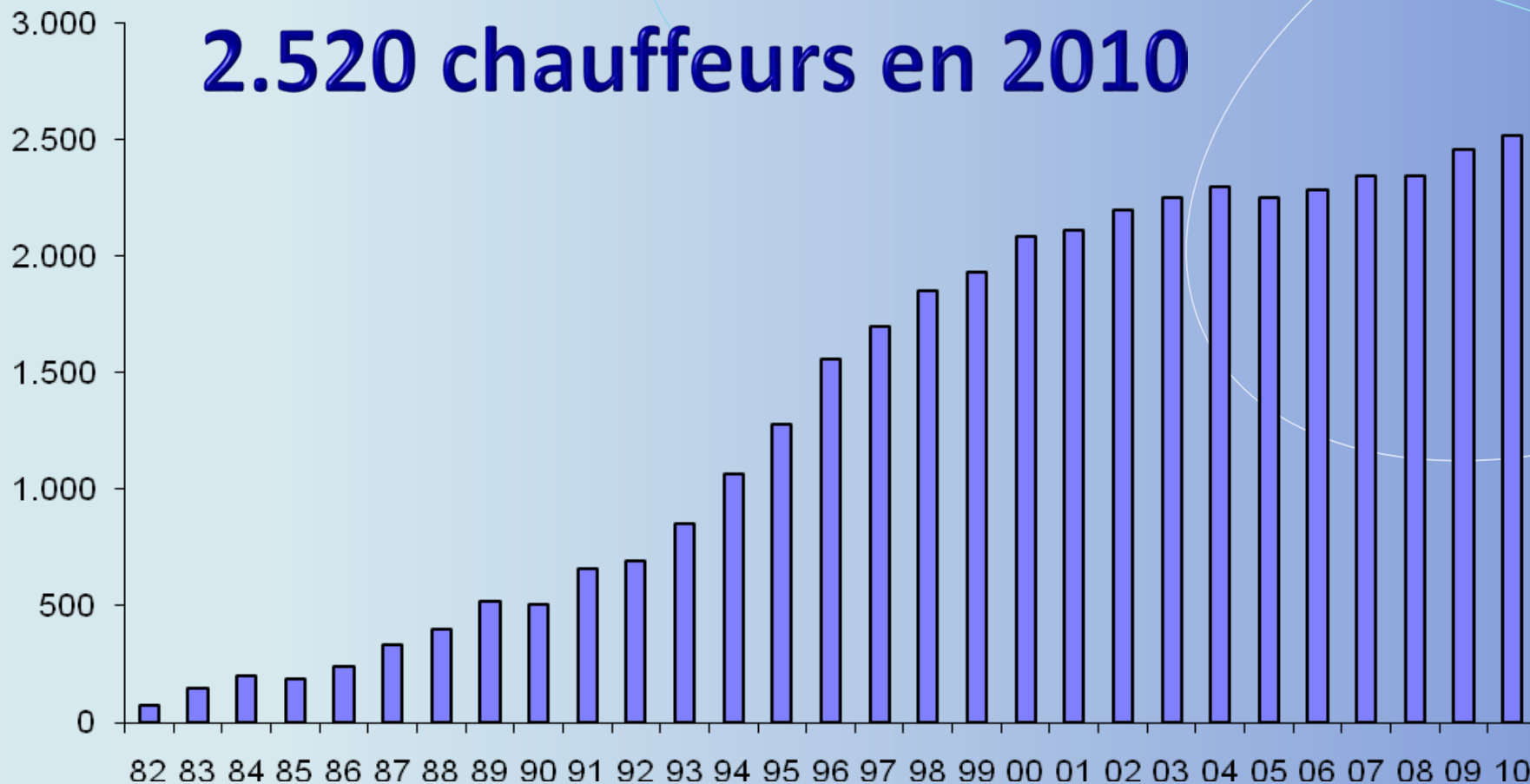


Wallonie

TAXISTOP 



2.520 chauffeurs en 2010

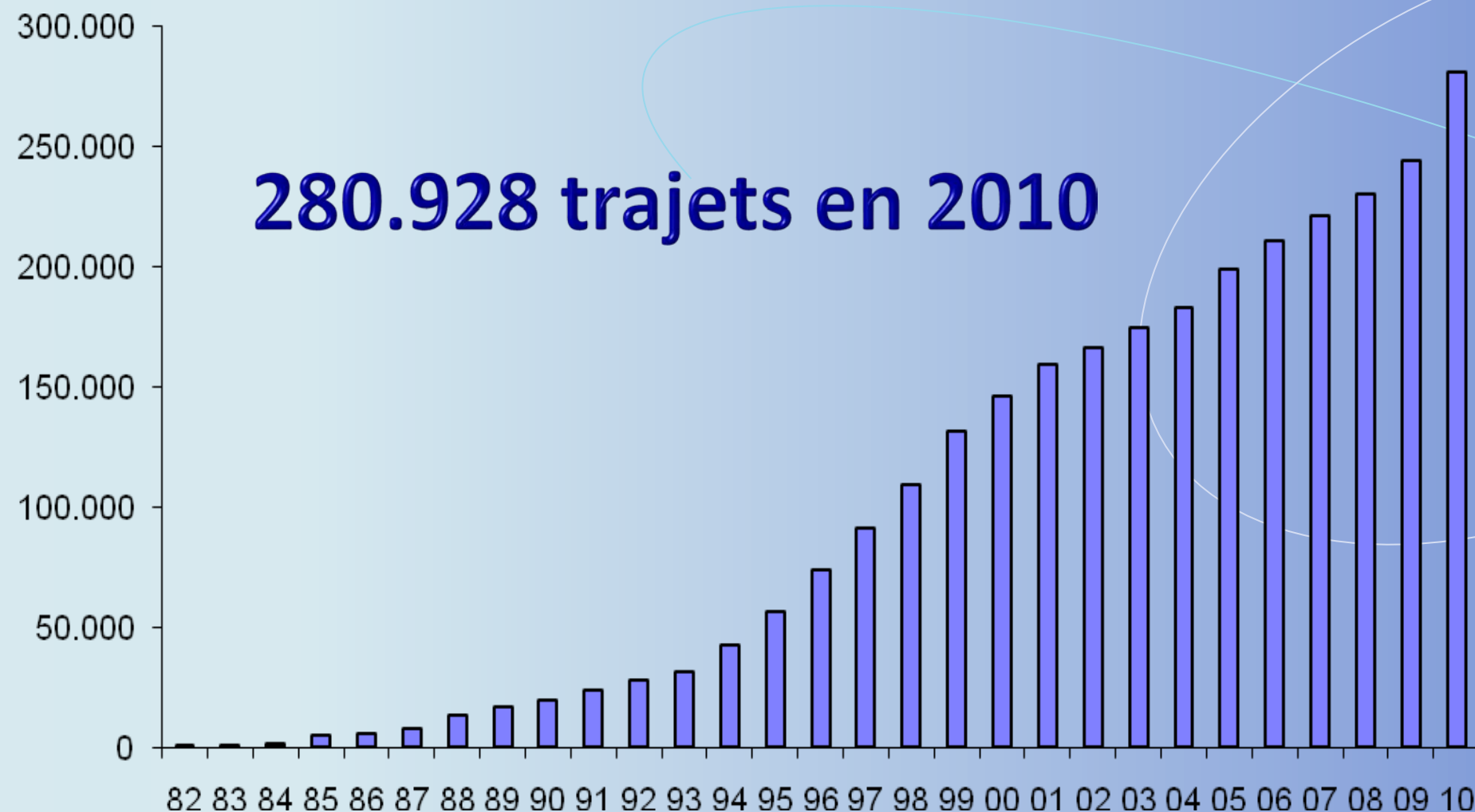


Wallonie

TAXISTOP 



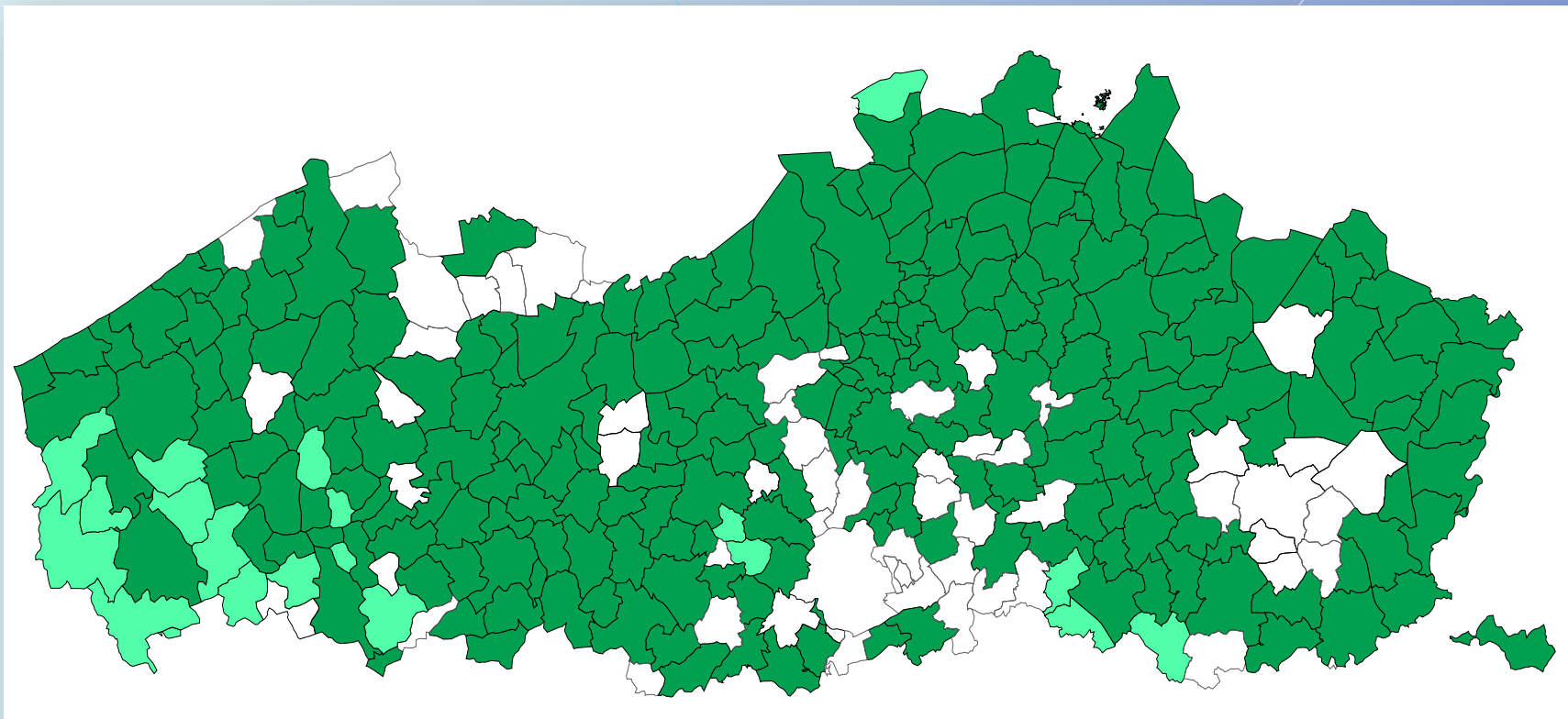
280.928 trajets en 2010



Wallonie



Les CMM en Flandre



Wallonie

TAXISTOP 



La CMM en Wallonie

Houyet

- 68 membres
- 17 chauffeurs
- 250 trajets en 2010
- 10.000 kilomètres effectués en 2010



Wallonie



La CMM en Wallonie

Lessines

- 20 membres
- 4 chauffeurs
- 30 trajets en 2010
- 1360 kilomètres effectués en 2010



Wallonie



Centrale	Membres 1 an	Membres ½ an	Chauffeurs	Voyages	Km	Habitants
Spiere-Helkijn	7	3	2	24	1046	1877
Pepingen	38	4	7	342	13323	4110
Lovendeghem	16	3	8	204	5293	9180
Stabroek	200	12	11	1370	25332	16827
Nijlen	61	7	15	1152	14633	20097
Zottegem	48	5	12	501	15522	24596
Tienen	91	20	9	1674	39861	31565
Lokeren	327	24	11	3858	76346	35510
Dendermonde	249	13	20	2453	52074	42690
Roeselare	145	149	31	3683	79455	51963
Kortrijk	212	38	15	1920	101182	76381
Brugge	187	21	16	1839	56994	116273



Wallonie



La cellule administrative

Elle est gérée par:

Le CPAS

La commune

- Elle choisit ses heures d'ouverture
- Elle doit être joignable téléphoniquement



Wallonie



La cellule administrative

- Rencontre et choisit les futurs chauffeurs
- Encode les disponibilités des chauffeurs et les trajets
- Reçoit les demandes
- Accorde les trajets aux chauffeurs

Assurances souscrites

Par Taxistop sous le nom de la CMIM

- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance Omnium (0,038€ de la rétribution)
- Assurance dommages corporels pour le chauffeur (Facultative pour 0,10 €/trajet)



Wallonie



Assurance Responsabilité Civile

Pour tous les chauffeurs et utilisateurs
inscrits.

⇒ couvre les dommages occasionnés
par un utilisateur ou un chauffeur à un
tiers pendant la prise en charge de
l'utilisateur



Wallonie



Assurance Responsabilité Civile

Ne couvre pas:

**Dommages causés par une faute grave
(état d'ivresse, ...)**

Transport familial



Wallonie



Assurance Omnium

Intervient uniquement si le chauffeur est en faute:

- ⇒ **Dégâts occasionnés au véhicule, incendie, vol**
- ⇒ **Dommages corporels au chauffeur**



Wallonie



Assurance dommages corporels pour les chauffeurs

Couvre les dommages occasionnés au chauffeur pendant la prise en charge de l'utilisateur dans le cadre du service (embarquement, débarquement, temps d'attente)



Wallonie



Matériel

Fourni par Taxistop

FICHE DU CHAUFFEUR: spécifie que le véhicule est utilisé pour la CMM

CARNET KILOMÉTRIQUE: reprend chaque trajet et le nombre de kilomètres

CARTE DE MEMBRE: spécifie que la personne est membre de la Centrale des Moins Mobiles



Wallonie



Matériel

Fourni par Taxistop

LOGICIEL CMM: outil de gestion de votre centrale

MANUEL EXPLICATIF: reprend tout le fonctionnement de la Centrale des Moins Mobiles



Wallonie



Matériel

Fourni par Taxistop

 Menu

MMC Houyet - Menu principal

Wednesday, 10/02/2010

Nouveau

Modifier

Annuler

à attribuer

Aperçu des voyages

Groupes

Kilomètres

Plan de route

Aide?

Quitter ▼

Traitements

1. [Encodage des trajets](#)

2. [Modification des trajets](#)

3. [Annulation des trajets](#)

4. [Trajets encore à attribuer](#)

5. [Aperçu des trajets](#)

6. [Grouper les trajets](#)

7. [Encodage des kilomètres](#)

8. [Plan de route](#)

Administration

1. [Données et programmations personnelles](#)

2. [Administration utilisateurs finaux](#)

Manuel

1. [Version PDF - Html](#)

Données de base

1. [Gestion des membres](#)

2. [Gestion des chauffeurs](#)

3. [Gestion des données de la Centrale](#)

4. [Vue d'ensemble de la nature des trajets](#)

5. [Aperçu des particularités](#)

6. [Renouvellement / Changement annuel](#)

7. [Renouvellement de l'ensemble des membres](#)

Listes

1. [Membres](#)

2. [Membres \(avec date du 1ier trajet\)](#)

3. [Paielements des membres](#)

4. [Etiquettes Membres \(exportation\)](#)

5. [Chauffeurs](#)

6. [Etiquettes chauffeurs \(exportation\)](#)

7. [Trajets \(demandes par membres\)](#)

Listes de clôture

1. [Trajets \(physiques, par chauffeurs\)](#)

2. [Membres](#)

Nouvelles, dernières modifications et corrections [[Agrandir](#)]

(04/02/2010 12:00) **NEUW** Désormais, les trajets annulés sont aussi mentionnés dans la liste classique des trajets (grâce à l'icône ). Cela devrait prévenir les erreurs et/ou les doublons effectués lors de  

Wallonie

Carte de membre

Utilisateur



TAXISTOP
27, Boulevard Martin
1340 Ottignies



RÉGION WALLONNE

CENTRALE des MOINS MOBILES
CARTE DE MEMBRE

Attribuée à: N° de CARTE

Valable jusqu'au: 31/12 /....



Wallonie



Carte de membre

Utilisateur

Centrale des moins mobiles de: _____

Adresse: _____

N° Tél.: _____

Heures d'ouverture

lundi:

mardi:

mercredi:

jeudi:

vendredi:



Wallonie



Carte de chauffeur



CE VÉHICULE EST ACTUELLEMENT
EN SERVICE POUR LA



RÉGION WALLONNE

Centrale des Moins Mobiles

Nom de l'automobiliste _____

Signature du responsable CMM _____



Wallonie



Carte de chauffeur



UN ACCIDENT! QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Dans tous les cas, restez calme.

En tant que chauffeur, c'est à vous de prouver au moment de l'accident que vous roulez pour la Centrale des Moins Mobiles, au jour et à l'heure mentionnés dans le carnet de trajets de la centrale. Suivez pour cela les instructions suivantes:

1. Remplissez le constat d'accident que chaque chauffeur doit normalement avoir dans son véhicule. Vous devez le faire même s'il n'y a pas de partie adverse ou si cette dernière ne veut pas ou ne peut pas remplir le formulaire.
2. Essayez d'obtenir une déclaration de témoin. Un passager peut également la faire.
3. N'appellez la police que si c'est vraiment nécessaire, car si vous êtes en tort, vous devrez en plus payer une contravention.
4. En cas de délit de fuite ou en cas de dégâts pour lesquels aucune partie adverse n'est impliquée, ou encore si aucun témoin n'est présent, un rapport de police devra être dressé (n'oubliez pas de mentionner que vous roulez en tant que bénévole et donc pour votre propre compte).
5. Si vous voulez qu'Ethias rembourse entièrement les dégâts, y compris la franchise, votre véhicule devra être réparé dans un garage agréé par Ethias. Pour connaître la liste des garages agréés, appelez votre centrale au numéro
6. Si votre voiture doit être dépannée, faites la transporter d'abord jusqu'à votre domicile par votre service d'assistance (Auto Assistance, Touring,...). Si vous n'êtes pas affilié à un tel service, appelez alors votre centrale (tél. ci-dessus) ou Ethias, au numéro 04/220.34.00 (notre numéro de police est le 2.655.211) afin de savoir vers quel garage agréé par Ethias votre voiture doit être transportée. En dehors des heures de bureau, vous pouvez appeler la Centrale d'Ethias 24h/24 au numéro 04/220.30.40.

**ATTENDEZ UNE REPONSE DE VOTRE CENTRALE
AVANT DE FAIRE EFFECTUER UNE EXPERTISE!**



Wallonie



Carnet kilométrique



Boulevard Martin 27 - 1340 Ottignies



CENTRALE DES MOINS MOBILES

Centrale de Tél.

Chauffeur

Adresse

LIVRET - KM

 A

Wallonie



Carnet kilométrique

A 00301

FEUILLE DE PAIEMENT

Exemplaire blanc pour le passager
Exemplaire rose pour la centrale



Le chauffeur bénévole
a effectué le voyage de
Carte de membre n° Date

Total km	:		km
Montant km	:	x	Euro
			Euro
Frais administratifs	:	+	Euro
Montant total perçu	:		Euro

Centrale Moins Mobiles de :

Signature du chauffeur :



Wallonie



Lancement du projet

- ✓ Adhésion à Taxistop
- ✓ Recherche de chauffeurs bénévoles
- ✓ Promotion auprès des utilisateurs potentiels
- ✓ Paiement des cotisations des utilisateurs



Wallonie



Lancement du projet

Que comprend le prix de l'affiliation à Taxistop? 80€/an

- Formation des coordinateurs au logiciel
- Assurances
- Communication + fourniture matériel
- Helpdesk



Wallonie



Tarif

Affiliation membre:

- €10/an → €5 pour la CMM
- €5/6 mois → €2,50 pour la CMM

Tarif kilométrique: €0,30/km

- € 0,262 pour chauffeur
- € 0,038 pour assurance Omnium

Assurance accidents corporels

- € 0,10/trajet



Wallonie



Nous contacter

Taxistop Francophone a.s.b.l

Avenue du Douaire, 6

1340 Ottignies

Téléphone: 010.23.58.01

E-mail: mde@taxistop.be – bmi@taxistop.be

Site internet : www.centraledesmoinsmobiles.be

